

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1842-04-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 1842 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CESSIONS POUR FINS DE PARCS.

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 avril 2022, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté par la résolution numéro 189-04-2022, le premier projet de règlement numéro 1842-04-2022 modifiant le règlement de lotissement numéro 1842 afin de modifier les dispositions sur les cessions pour fins de parcs.

Plus précisément, ce projet de règlement a pour principal objet :

1. D'abroger l'exception sur la cession pour les fins de parcs relativement aux projets de 4 terrains et moins, et d'assujettir toute opération cadastrale à une cession pour fins de parcs.

La zone concernée par la disposition de l'élément 1) est sur tout le territoire de la ville.

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mercredi 8 juin 2022 à 19 h** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le **projet de règlement**, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site internet de la Ville ou à l'hôtel de Ville au 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 13 h, ou en téléphonant au 450 263-0141.

Donné à Cowansville, ce 31 mai 2022



La greffière,
Julie Lamarche, OMA